

Communication N° 25 - 2012 au Conseil communal

Séance du 12 décembre 2012

Vendanges communales

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous communiquer le résultat des vendanges du domaine communal et de vous présenter un bref aperçu du déroulement de la saison viticole 2012.

Les vendanges se sont déroulées du 24 septembre 2012 au 10 octobre 2012, dans de bonnes conditions.

L'année viticole fut difficile de par les mauvaises conditions météorologiques (froid et humide) rencontrées dans la période de floraison et durant l'été.

De plus, le vignoble du Lavaux a été touché par des champignons virulents (oïdium et mildiou) qui ont nécessité une attention soutenue de notre équipe (plus de traitement). Au final, la vendange n'a été que peu touchée.

Hormis pour le Chardonnay, dont le degré Oechsle (taux de sucre) s'élève à 91°Oe, nous relevons de bien meilleurs sondages pour cette récolte que pour celle de l'année précédente, plus particulièrement pour le Diolinoir avec 105°Oe (contre 92°Oe en 2011).

Nous devons malheureusement constater une très forte baisse en terme de quantité (- 22.1%) et plus particulièrement pour les rouges (- 31%). En effet, malgré la présence des grappes et un développement normal des baies, ces dernières ne contenaient que peu de jus.

Malgré la morosité du marché des vins suisses, nous constatons, à fin octobre, une progression de nos ventes de plus de 16% par rapport à 2011. La qualité des vins et les distinctions obtenues expliquent ces résultats. En effet, lors de l'édition 2012 de la Sélection des Vins Vaudois, le Rochettaz 2011 a obtenu une médaille d'or et le Trophée Master 2012, prix unique de la meilleure note toutes catégories confondues (soit sur 1'111 vins présentés). Par ailleurs, le Gamaret Diolinoir 2011 a obtenu la médaille d'argent.

Nous vous communiquons ci-dessous les quantités récoltées ainsi que les sondages obtenus :

Dénomination	2012			2011	
	Litres	Degrés	Δ en %	Litres	Degrés
Cépages blancs					
Chasselas	13'800	79	-11	15'500	75
Chardonnay	1'200	91	-14	1'400	93
Doral	400	88	-20	500	88
Sauvignon	450	93	-44	800	93
Sylvaner	750	91	-53	1'600	91
Total blancs	16'600		-16	19'800	
Cépages rouges					
Garanoir	1'800	90	-27	2'450	89
Diolinoir	850	105	-	850	92
Gamaret	1'700	95	-37	2'700	91
Pinot Noir	1'350	99	-59	3'300	98
Gamay	750	93	-25	1'000	90
Galotta	1'800	96	+6	1'700	93
Total rouges	8'250		-31	12'000	
TOTAL	24'850			31'800	

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire municipal



Ph. Steiner

Pully, le 5 décembre 2012